

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

États financiers consolidés

31 décembre 2020



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 20



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur monsieur le maire et aux membres du Conseil municipal,

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Communauté rurale Beaubassin-est (la Municipalité), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 27 avril 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

Bourque Richard Boutot

Comptables professionnels agréés

Dieppe, NB

le 19 avril 2021

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2020 Budget (non-audit�) (Note 15)	2020 R�el	2019 R�el
Revenus			
Mandat d'imp�ts fonciers	2 359 500 \$	2 359 500 \$	2 276 466 \$
Subventions sans condition	55 005	59 248	52 801
Ventes de services, amendes et autres frais	83 576	122 272	93 934
Autres transferts gouvernementaux	-	335 675	84 127
Int�r�ts	2 000	1 179	2 599
Autres recettes	2 000	6 057	34 720
	2 502 081	2 883 931	2 544 647
D�penses			
Services d'administration g�n�rale	1 143 220	955 424	934 049
Services de protection	442 557	425 295	414 015
Services de transport	156 500	158 704	155 903
Services d'hygi�ne	458 454	453 572	396 920
Services de d�veloppement �conomique	221 164	221 163	219 821
Services r�cr�atifs et culturels	263 118	205 839	223 424
	2 685 013	2 419 997	2 344 132
Exc�dent pour l'ann�e (note 12)	(182 932) \$	463 934	200 515
Exc�dent accumul� au d�but de l'ann�e		2 283 429	2 082 914
Exc�dent accumul� � la fin de l'ann�e		2 747 363 \$	2 283 429 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2020

2019

Actifs financiers

Encaisse (note 3)	1 803 248 \$	2 192 702 \$
Comptes à recevoir		
Général	28 526	11 894
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	61 865	30 159
	<hr/>	<hr/>
	1 893 639 \$	2 234 755 \$

Passifs

Comptes à payer et frais courus	177 842	147 107
Revenus différés (note 5)	1 183 868	1 642 531
Dette à long terme (note 6)	474 000	558 000
Congés de maladie courus (note 7)	42 824	33 458
	<hr/>	<hr/>
	1 878 534	2 381 096
	<hr/>	<hr/>
Dette nette	15 105	(146 341)

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles (note 11)	3 654 784	3 168 762
Amortissement cumulé (note 11)	928 382	744 848
	<hr/>	<hr/>
	2 726 402	2 423 914
Dépenses payées d'avance	5 856	5 856
	<hr/>	<hr/>
	2 732 258	2 429 770
	<hr/>	<hr/>
Excédent accumulé	2 747 363 \$	2 283 429 \$

APPROUVÉ PAR

_____, Maire

_____, Trésorier

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé de la variation de la dette nette

Année terminée le 31 décembre

2020

2019

Excédent pour l'année	463 934 \$	200 515 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(486 022)	(132 361)
Amortissement des immobilisations corporelles	183 534	150 889
	<hr/>	
	161 446	219 043
	<hr/>	
Diminution de la dette nette	161 446	219 043
Dette nette au début de l'exercice	(146 341)	(365 384)
	<hr/>	
Dette nette à la fin de l'exercice	15 105 \$	(146 341) \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

20202019

Augmentation (diminution) de trésorerie et des équivalents de trésorerie

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Excédent pour l'année	463 934 \$	200 515 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	183 534	150 889
Compte à recevoir - Général	(16 632)	7 666
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	(31 706)	6 595
Comptes payables et frais courus	30 735	(13 373)
Revenus différés	(458 663)	863 544
Congés de maladie courus	9 366	12 396
	<hr/> 180 568	<hr/> 1 228 232

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(486 022)	(132 361)
	<hr/> (486 022)	<hr/> (132 361)

Activités de financement

Dettes à long terme	(84 000)	(82 000)
	<hr/> (84 000)	<hr/> (82 000)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie **(389 454)** 1 013 871

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice **2 192 702** 1 178 831À la fin de l'exercice **1 803 248 \$** 2 192 702 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

1. Objectif de l'organisation

La Communauté rurale Beaubassin-est a été incorporée comme village par *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, Communauté rurale Beaubassin-est est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de Communauté rurale Beaubassin-est reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 9 décembre 2020 et par le Ministre des gouvernements locaux le 22 janvier 2020.

Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs, de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	5-20 ans
Immeuble	15-25 ans
Meubles et équipement de bureau	3-5 ans
Machinerie et équipement	5-15 ans
Véhicules	5 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

Communauté rurale Beaubassin-est est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la protection contre les incendies et les mesures d'urgence.

Services de transport

Cette section est responsable des services de circulation et d'éclairage des rues.

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les parcs et terrain de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 7.

3. Encaisse	2020	2019
Encaisse - affectée (note 14)	464 234 \$	325 961 \$
Encaisse - non affectée	1 339 014	1 866 741
	1 803 248 \$	2 192 702 \$

4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences	2020	2019
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	61 865 \$	30 159 \$

5. Revenus différés	2020	2019
Fonds de la taxe sur l'essence	1 159 651 \$	1 618 354 \$
Autres	24 217	24 177
	1 183 868 \$	1 642 531 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

6. Dette à long terme**2020**

2019

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

Débentures:

Général

BI 50-2013, 1.35% - 3.70%, due en 2028, DC# 12-0058

166 000 \$

184 000 \$

BK 40-2014, 1.15% - 3.45%, due en 2024, DC#11-0116

83 000

127 000

BL 43-2014, 1.20% - 3.50%, due en 2029, DC#14-0020

225 000

247 000

474 000 \$**558 000 \$**

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

2021 -	60 000 \$
2022 -	63 000 \$
2023 -	64 000 \$
2024 -	65 000 \$
2025 -	46 000 \$

7. Congés de maladie accumulés

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 1.25 jours par mois pour employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 240 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé. Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

8. Engagements

La Municipalité a conclu diverses ententes pour la collecte et l'enlèvement des déchets solides, les services d'incendie et le déblaiement de la neige. Les paiements annuels minimaux sont les suivants:

2021 -	154 133 \$
--------	------------

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

9. Conformité des emprunts à court terme**Emprunt d'exploitation**

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la municipalité. En 2020, la Municipalité s'est conformée à cette restriction.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

10. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital et d'emprunt

Au 31 décembre 2020, les fonds de capital et d'emprunt de la Municipalité indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital général
Actif à court terme	1 166 280 \$
Passif à court terme	<u>1 159 651</u>
	<u>6 629 \$</u>

Cet excédent est le résultat de la contribution du Fonds de taxe sur essence reçue avant l'achat capital effectué. La Municipalité a l'intention d'utiliser cet excédent pour financer une dépense en capital en 2021.

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

11. Tableau d'immobilisations corporelles

	Terrain	Améliorations aux terrains	Bâtiments et améliorations foncières	Véhicules	Machinerie et équipements	Infrastructure			Petit matériel	Actifs en construction	2020 Total	2019 Total
						Routes et rues	Installations de traitements	Eau et égouts				
Coût												
Solde d'ouverture	100 000	\$ -	\$ 1 939 863	\$ 62 942	\$ 795 550	\$ -	\$ -	\$ -	66 470	\$ 203 937	\$ 3 168 762	\$ 3 036 401
Ajouts : Additions nets durant l'année	-	-	623 801	-	-	-	-	-	66 158	-	689 959	979 800
Moins : Dispositions durant l'année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(203 937)	(203 937)	(847 438)
Solde de fermeture	100 000	-	2 563 664	62 942	795 550	-	-	-	132 628	-	3 654 784	3 168 762
Amortissement accumulé												
Solde d'ouverture	-	-	256 080	62 942	366 456	-	-	-	59 371	-	744 848	593 960
Ajouts : Amortissement durant l'année	-	-	110 627	-	62 889	-	-	-	10 018	-	183 534	150 888
Moins : Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de fermeture	-	-	366 707	62 942	429 345	-	-	-	69 389	-	928 382	744 848
Valeur nette	100 000	\$ -	\$ 2 196 957	\$ -	\$ 366 205	\$ -	\$ -	\$ -	63 239	\$ -	\$ 2 726 402	\$ 2 423 914
Composé de :												
Fonds général	100 000	\$ -	\$ 2 196 957	\$ -	\$ 366 205	\$ -	\$ -	\$ -	63 239	\$ -	\$ 2 726 401	\$ 2 423 914
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000	\$ -	\$ 2 196 957	\$ -	\$ 366 205	\$ -	\$ -	\$ -	63 239	\$ -	\$ 2 726 401	\$ 2 423 914

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

12. Tableau de présentation sectorielle

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2020 Consolidés	2019 Consolidés
Revenus									
Mandat d'impôts fonciers	1 004 625 \$	388 904 \$	137 527 \$	402 874 \$	194 352 \$	231 219 \$	- \$	2 359 501 \$	2 276 466 \$
Vente de services, amendes et autres frais	-	1 800	-	-	120 472	-	-	122 272	93 934
Subvention sans condition	25 227	9 766	3 453	10 116	4 880	5 806	-	59 248	52 801
Autres transferts gouvernementaux	22 305	-	-	-	-	313 370	-	335 675	84 127
Intérêts	1 179	-	-	-	-	-	-	1 179	2 599
Autres	2 738	3 319	-	-	-	-	-	6 057	34 720
	1 056 074	403 789	140 980	412 990	319 704	550 395	-	2 883 932	2 544 647
Dépenses									
Salaires et bénéfices	394 229	36 027	-	-	-	92 455	-	522 711	521 588
Biens et services	495 617	322 115	158 704	453 571	221 163	46 024	-	1 697 194	1 653 112
Amortissement	59 754	56 421	-	-	-	67 359	-	183 534	150 888
Intérêts	5 825	10 734	-	-	-	-	-	16 559	18 544
	955 425	425 297	158 704	453 571	221 163	205 838	-	2 419 998	2 344 132
Excédent (déficit) pour l'année	100 649 \$	(21 508) \$	(17 724) \$	(40 581) \$	98 541 \$	344 557 \$	- \$	463 934 \$	200 515 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

13. Réconciliation de l'excédent de l'année

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement	Réserve Capital	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital - Eau et égouts	Total
Excédent par fonds pour l'année 2020	333 580 \$	129 835 \$	- \$	- \$	174 \$	345 \$	- \$	- \$	463 934 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Surplus (déficit) d'avant dernière année	97 636	-	-	-	-	-	-	-	97 636
Transferts entre fonds									
Élimination de transfert	(134 023)	134 023	-	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	(160 000)	-	-	-	-	160 000	-	-	-
Élimination de transfert	(15 500)	-	-	-	15 500	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	38 630	-	-	-	(38 630)	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(84 000)	84 000	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladies courus	9 373	-	-	-	-	-	-	-	9 373
Dépense d'amortissement	-	183 534	-	-	-	-	-	-	183 534
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2020	(286 514)	440 187	-	-	15 500	121 370	-	-	290 543
Excédent des fonds pour l'année 2020	47 066 \$	570 022 \$	- \$	- \$	15 674 \$	121 715 \$	- \$	- \$	754 477 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

14. État des réserves

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	2020 Total	2019 Total
Actifs						
Encaisse	124 938 \$	339 296 \$	- \$	- \$	464 234 \$	325 960 \$
Comptes à recevoir	-	-	-	-	-	884
Excédent accumulé	124 938 \$	339 296 \$	- \$	- \$	464 234 \$	326 844 \$
Revenus						
Transfert du Fonds de fonctionnement général	15 500 \$	160 000 \$	- \$	- \$	175 500 \$	50 000 \$
Intérêts	174	345	-	-	519	1 031
Dépenses						
Transfert au Fonds de capital général	-	38 630 \$	-	-	38 630 \$	-
Excédent pour l'année	15 674 \$	121 715 \$	- \$	- \$	137 389 \$	51 031 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

14. État des réserves (suite)

Qu'il soit résolu que le montant de 38,630.30\$ soit transféré au fonds de capital général. Ces fonds proviendront du fonds de réserve d'immobilisations.

Proposée par Jean-Charles Dugas

Appuyée par Michel E. Gaudet

Qu'il soit résolu que le montant de 160,000\$ soit transféré au fonds de réserve pour immobilisations. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.

Proposée par Jean-Charles Dugas

Appuyée par Susan Cormier

Qu'il soit résolu que le montant de 15,500\$ soit transféré au fonds de réserve de fonctionnement. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.

Proposée par Michel E. Gaudet

Appuyée par Terry Richard

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à un réunion extraordinaire du Conseil le 9 décembre 2020 et le 23 juin 2020.

Yves M. Leger

Greffier

Communauté rurale Beaubassin-est

Date

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

15. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP

	Budget de fonctionnement Général	Budget de fonctionnement Eau et égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
Revenus					
Mandat d'impôts fonciers	2 359 500 \$	- \$	- \$	- \$	2 359 500 \$
Ventes de services - amendes et autres frais	83 576	-	-	-	83 576
Subventions sans condition	55 005	-	-	-	55 005
Autres recettes	2 000	-	-	-	2 000
Autres transferts	1 033	-	-	(1 033)	-
Intérêts	2 000	-	-	-	2 000
Excédent d'avant dernière année	97 636	-	-	(97 636)	-
	<hr/>				
	2 600 750	-	-	(98 669)	2 502 081
	<hr/>				
Dépenses					
Services d'administration générale	1 066 731	-	59 754	16 735	1 142 220
Service de protection	386 136	-	56 421	-	442 557
Services de transport	156 500	-	-	-	156 500
Services d'hygiène	458 454	-	-	-	458 454
Services de développement économique	221 164	-	-	-	221 164
Services récréatifs et culturels	195 759	-	67 359	-	263 118
Frais de services de la dette					
Repaiements de la dette à long terme	84 000	-	-	(84 000)	-
Intérêts	16 735	-	-	(16 735)	-
Autres transferts	15 271	-	-	(15 271)	-
	<hr/>				
	2 600 750	-	183 534	(99 271)	2 685 013
	<hr/>				
Excédent (déficit)	- \$	- \$	(183 534) \$	602 \$	(182 932) \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

16. Support des dépenses	Budget 2020	Réel 2020	Réel 2019
Services d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	21 918 \$	12 457 \$	15 346 \$
Conseillers	109 810	94 663	97 778
Colloques sur le développement	22 000	591	11 807
Autres frais législatifs	14 000	8 748	11 988
Administration			
Salaires et bénéfices	160 799	168 937	160 383
Immeubles à bureau	78 394	64 477	51 932
Frais légaux	35 000	3 123	4 683
Autres	171 217	118 330	137 929
Gestion des finances			
Salaires et bénéfices	73 056	72 507	63 320
Honoraires professionnels	10 160	9 104	8 468
Services communs			
Relations municipales	20 500	18 173	24 777
Formation et perfectionnement	12 000	4 137	8 189
Coûts reliés à l'évaluation	127 127	127 127	123 175
Autres services communs	30 425	21 656	35 956
Autres			
Autres services d'administration générale	107 800	100 432	60 276
Subventions à des organismes	34 500	21 079	29 075
Assurance responsabilité publique	32 745	41 613	41 145
Langues officielles	1 000	-	-
Autres	4 280	2 691	1 886
Intérêts	16 735	5 825	6 279
Amortissements	59 754	59 754	39 657
	1 143 220 \$	955 424 \$	934 049 \$
Services de protection			
Mesures d'urgence	149 646 \$	162 019 \$	159 035 \$
Brigade de pompiers	63 695	60 141	59 028
Postes	91 917	57 892	35 030
Matériel et équipement d'incendie	55 878	48 476	61 568
Formation et perfectionnement	10 000	2 768	8 995
Lieux inesthétique	15 000	26 846	12 949
Intérêts sur la dette à long terme	-	10 732	12 265
Amortissements	56 421	56 421	65 145
	442 557 \$	425 295 \$	414 015 \$
Services de transport			
Éclairage des rues	154 500 \$	157 203 \$	154 698 \$
Plaques de noms des rues	2 000	1 501	1 205
	156 500 \$	158 704 \$	155 903 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

16. Support des dépenses (suite)

	Budget 2020	Réel 2020	Réel 2019
Services d'hygiène			
Enlèvement des déchets solides	316 238 \$	311 238 \$	256 634 \$
Site d'enfouissement	140 216	140 216	138 322
Formation et perfectionnement	2 000	2 118	1 964
	458 454 \$	453 572 \$	396 920 \$
Services d'urbanisme			
Commission d'urbanisme	214 604 \$	214 604 \$	211 166 \$
Autres	6 560	6 559	8 655
	221 164 \$	221 163 \$	219 821 \$
Services récréatifs et culturels			
Salaires et bénéfices	59 259 \$	59 816 \$	57 324 \$
Administration - autres	2 000	1 230	577
Parcs et terrains de jeux	3 000	1 831	1 822
Autres services récréatifs et culturels	131 500	75 603	117 615
Amortissements	67 359	67 359	46 086
	263 118 \$	205 839 \$	223 424 \$